



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1998/1017  
2 novembre 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONCERNANT LES POUVOIRS  
DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS DE LA SUÈDE AU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des pouvoirs, signés le 29 octobre 1998 par le Ministre suédois des affaires étrangères, attestant que M. Per Norström et Mme Carina Mårtensson ont été nommés représentants suppléants de la Suède au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

-----